

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du mercredi 9 février 2011. Année scolaire 2009/2010

La Présidente ouvre l'AG en remerciant le directeur de Jean Jaurès pour son accueil au sein de son école.

Présents :

Mme Ghyslaine LASSUS, UNICEF
M. Raymond AGUINALIN, D.D.E.N.
M. AUGÉ Yves, FDFR
M. Yves CASTIN, BP-CASDEN
M. Jean-Louis CAUHOPÉ, Union Régionale O.C.C.E.
M. José CAZEAUX, JPA
M. Didier LASSUS, MAIF
M. Gaston LOUIT, Ligue de l'Enseignement

Excusés :

Mme GIRAUDET Annie, Directeur Départemental D.D.C.S.P.P.
Mme Elisabeth NICOLAS-FOIX, IEN AUCH Sud
Mme Catherine VATONNE, IEN AUCH Nord
M. Alain MARC, IEN AUCH Centre ASH
M. Louis TURCHI, IEN AUCH Est
M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Général
M. Yves POTEL, Président Fédération Nationale O.C.C.E.
Mme Jacqueline BONNEAUD, FDFR 32, représentée par M. Yves AUGÉ
Mme HAGE Danielle, Présidente des FRANCAS DU GERS & administratrice
Mme Jacque LERIB, Présidente AUCH FRANCAS
M. Didier COURALET, Président USEP
M. Jean-Michel LEDOGAR, représenté par M. Raymond AGUINALIN
M. Thierry MASSAS, JPA, représenté par M. José CAZEAUX
Mme DANOS Sandrine, administratrice
Mme DULAUR Colette, administratrice

Coopératives présentes :

Laurent REVEL, école maternelle Auch Arago - Bernard LAFFARGUE, école élémentaire Auch Jean Jaurès – Pascal BOYER, école élémentaire Auch Guynemer - Marie Pierre VIRON, école primaire de Berdoues - Geneviève SABATHIER, école élémentaire Condom Mendès France – Stéphanie BARBIÉ & Caroline GAURAN, école élémentaire Gimont - Esther LOPES, école primaire de Monstestruc – Claudine AUGÉ, école primaire Noilhan

Coopératives avec pouvoir :

École élémentaire Auch Arago – École maternelle Auch Jean Rostand 1 – École maternelle Auch Lissagaray - École primaire de Castelnau d'Auzan – École élémentaire de Masseube – École primaire de Lannepax - École primaire de Monferran Savès – École maternelle Isle Jourdain Anne Franck – École Primaire de Pompjac – École maternelle de Saint Élix Theux – École élémentaire de Samatan – École primaire de Seysses Savès.

- Rapport des comptes :

Le total des produits du siège départemental s'élève à **47 335,63 €** alors que le total des charges est de **51 480,68 €**. Le résultat d'exploitation du siège départemental est donc de - 4 125,05 €.

Le résultat financier est en excédent de 1 255,33 €.

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de **1 169,59 €**

Les données caractéristiques des 212 coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| - Total des ressources : | 1 445 162,50 € |
| - Dont subventions encaissées | 256 176,71 € |
| - Trésorerie au 31 août 2010 | 653 291,32 € |

- Rapport général du commissaire aux comptes:

Adopté à l'unanimité.

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010:

Adopté à l'unanimité.

- Affectation du résultat de l'exercice clos:

Adopté à l'unanimité.

- Approbation du budget pour l'exercice 2010/2011:

Adopté à l'unanimité.

- Intervention des élèves : Des élèves de l'école Guynemer à AUCH nous ont présenté leur projet gastronomique et coopératif. Ils ont réalisé une recette originale sous la houlette d'un chef cuisinier et ont remporté le grand prix régional de l'Odyssée gourmande en Midi-Pyrénées. Cette recette sera mise en ligne dans le cadre des fiches de notre projet « A la découverte du patrimoine gersois ». ...

1) Rapport d'activité :

Bilan des cotisations :

| | Coopératives | Coopérateurs |
|-------------------|--------------|---------------|
| Maternelles | 58 | 2 641 |
| Élémentaires | 160 | 10 188 |
| Collèges / Lycées | 5 | 320 |
| Instituts | 4 | 92 |
| <i>TOTAL</i> | <i>227</i> | <i>13 241</i> |

Actions éducatives :

| <i>Activités</i> | <i>Classes/écoles</i> | <i>Participants</i> |
|------------------------------|-----------------------|---------------------|
| Ecoles fleuries | 26 classes | 564 |
| Rencontre droits des enfants | 16 classes | 350 |
| THEA | 6 écoles/9 classes | 150 |
| Rallye Littéraire | 35 écoles/1 collège | 805 |
| Journal Eco Citoyen | 12 écoles | 276 |
| Agendas coopératifs | 10 écoles | 302 |
| Estime de soi (2nd degré) | 1 lycée | 40 |
| Formation délégués élèves | 1 collège | 16 |
| L'année scolaire | | |

- Journal des Reporters éco-citoyens :

Un numéro en 2008-2009, deux en 2009-2010... la progression est lente mais de nouvelles classes ont participé, soit dans la mise en page, soit dans l'écriture de textes. Les thèmes deviennent plus variés.

Ce journal est ouvert à toutes les classes du département. Il se propose de collecter des articles écrits par des élèves ayant traité à l'environnement, au développement durable, à la citoyenneté.

- Écoles fleuries :

Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant, tels sont les éléments clés de l'opération Ecoles Fleuries.

Au niveau départemental, un prix est accordé à toutes les écoles participantes le jour de la visite des membres de l'OCCE et des DDEN.

Chaque année 1 ou 2 dossiers sont envoyés concourir au niveau national. Plusieurs écoles gersoises ont obtenu des prix nationaux.

- Deux écoles visitées et récompensées : Pavie maternelle et Pont National maternelle d'Auch
- Une action novatrice : travail en relation avec une maison de retraite (Agapé).

- THEA:

Faute de financement au dernier moment, il n'y a pas eu de projet Théâ en 2009-2010.

- DROITS DES ENFANTS ET RENCONTRE DES ARTS :

Inscrit dans la transdisciplinarité, ce projet a permis un échange des travaux réalisés en **danse** et en **musique** (« Ecoles qui chantent » à Auch) en s'inspirant du recueil de poèmes « *Les droits de l'enfant en poésie* ».

En chant :

Apprentissage des chants avec suivi par la CPEM et aide pour la création de chansons sur le thème des droits de l'enfant et/ou la mise en musique des poèmes « *Les droits de l'enfant en poésie* »

En danse :

Création de chorégraphie en s'inspirant du recueil de poèmes « *Les droits de l'enfant en poésie* »

- MAMA MITI .

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a fêté son 20^e anniversaire. A cette occasion, nous avons proposé un **Jeu de piste littéraire**.

Son objectif était double

- faire découvrir les droits de l'enfant.
- Montrer que la main de l'Homme est responsable de la misère dans de nombreux pays et que les premières victimes sont les enfants.

Ce jeu avait pour support l'album gracieusement offert par Auch Ville Amie des Enfants et par l'UNICEF : **Mama Miti « La mère des arbres » Prix Nobel de la paix** de Claire A. Nivola Editions Le Sorbier. Coédité par Amnesty International.

L'histoire s'inspire du combat de Wangari Maathai, première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la paix en 2004. Originaire du Kenya, elle se bat pour que soit reconnu le lien entre le développement de son peuple et la richesse de son environnement naturel. Le livre raconte comment elle a fait prendre conscience à la population de son village natal des problèmes liés à la déforestation de ses terres : malnutrition, pauvreté, famine, chômage dont les enfants sont les victimes prioritaires. Elle s'est ensuite chargée de l'éducation des femmes pour qu'elles se mobilisent pour mettre en œuvre un plan de culture et de reforestation.

Le déroulement pédagogique du jeu est le suivant :

- A date régulière, a été envoyée, par courrier et par Internet, une énigme à résoudre en cheminant dans le livre *Mama Miti*.

- La réponse aux énigmes devait être consignée, de la manière la plus originale possible (dessin, texte, collage, peinture...), sur une feuille de papier Canson 60/40cm, en format « paysage ». Au final, ces feuilles constitueront un album. Ces albums ont été regroupés sur Auch pour être exposés durant différentes manifestations

- Début octobre : jeu des énigmes littéraires par courrier et Internet. *805 enfants, 38 écoles, 43 groupes-classes dont 1 collège*
- 13 novembre 2009 : « *Mama Miti* » entre en scène au Mouzon. *1500 participants enfants et adultes*
- Fin novembre : Confection et fin des albums
- Décembre 2009 : les enfants des CLSH et les IME échangent et partagent la lecture des albums des écoles. *100 enfants*
- De janvier à avril, exposition des albums de « *Mama Miti* » durant 16 semaines à la Bibliothèque d'Auch et confection d'un DVD sur les albums, offert aux écoles ayant participé à cette opération. *1920 lecteurs enfants et adultes. (30 x 4x 16 semaines)*

- Semaine des Droits de l'enfant :

Le jeudi 8 avril 8 classes ont présenté les chants et les danses du projet Droits des enfants et rencontre des arts. Parallèlement, elles pouvaient participer à des ateliers au musée et à la Bibliothèque municipale. A la Maison de Gascogne un jeu de découverte le l'exposition *Droits de l'enfant en poésie* était proposée. Tous les albums « *Mama Miti* » « étaient également consultables. Le vendredi 9 avril, 16 classes ont participé à ces ateliers avec en plus une visite des principaux monuments de la ville d'Auch. Deux débats ont réunis tous les élèves présents et ayant réalisé les albums *Mama Miti* (200 élèves).

Ces manifestations étaient incluses dans la Semaine des droits de l'enfant organisée par le CLDE.

- 2nd degré : Formation délégués élèves.

Riscle: 8 classes ont été bénéficiaires de l'action menée par l'AD OCCE sur le rôle des délégués, la présentation d'outils, ... lors de deux demi-journées où ils ont beaucoup appris et été très respectueux de la parole de l'autre. Bilan très positif comme en témoignent les réactions et les écrits des élèves et ils sont demandeurs d'une autre intervention ciblée sur les problèmes de classe.

Groupe coopération :

Un groupe de travail s'est mis en place pour essayer de recentrer les pratiques pédagogiques sur des valeurs coopératives et citoyennes.

Quelques thèmes de réflexion :

- Pourquoi mettre en place des pratiques coopératives dans sa classe ?
- Quelles pratiques coopératives en relation avec le socle des apprentissages ?
- Quels projets coopératifs mettre en place ?
- Proposition d'une bibliographie et d'outils pédagogiques

Ce groupe est ouvert à tout enseignant désirant développer des pratiques coopératives dans sa classe.

Pour faciliter les échanges et pour une meilleure information, deux outils internet ont été mis en

place : Une liste de diffusion et un espace de travail collaboratif.

Deux réunions ont eu lieu en 2010 :

16 juin à l'école de Sainte Marie

5 juillet à l'école de Frégouville.

- Jeux Coopératifs

Apprendre à coopérer en jouant tous ensemble avec les autres et non pas contre les autres. S'initier à l'estime de soi et à la confiance en les autres, à la solidarité du groupe face à un événement déstabilisant.

- Mise en place d'une mallette mutualisée avec les FRANCAS. Son contenu ainsi que les modalités de prêt sont disponibles sur le site
- Rubrique « jeux coopératifs » sur le site avec des liens permettant de créer certains jeux ainsi que des fiches techniques pour des jeux nécessitant peu de matériel.
- Intervention dans la formation des PE2

- Les matinées de formation des mandataires :

3 demi-journées ont permis à une dizaine de nouveaux mandataires de se familiariser avec notre cahier de comptabilité. Elles leur permettent de démarrer sans erreur et d'arriver au CRF sans trop de problèmes. Nous rappelons que cette formation est obligatoire même si aucune sanction n'est prévue. Une demi-journée a été consacrée à la découverte du logiciel compta-coop.

- Formation à l'IUFM :

Pour la 2^e fois, nous avons eu 3 journées de formation au sein du collectif JPA. Cela nous a permis de donner aux futurs professeurs d'école :

- une vue globale des différentes associations complémentaires de l'école publique,
- un contenu plus riche en particulier avec la demi-journée passée à l'école de Boulaur avec les DDEN pour la présentation du projet Ecoles fleuries et la demi-journée à notre siège pour une initiation aux jeux coopératifs.
- Compte-rendu adopté à l'unanimité.

2) Quelques projets en cours :

- Mama Miti an II : Réalisation sur le thème de l'arbre d'une production plastique.
- Théâ : Huit classes du département (quatre CM2 et quatre 6e) travailleront, en liaison CM2/6ème, en coopération en théâtre ou en danse sur une création en s'appuyant sur le roman « *La honte de la famille* » de Arnaud Catrine, accompagnées par la Compagnie Kiroul.
- A la découverte du patrimoine gersois : De nombreuses classes étudient déjà le patrimoine proche de leur environnement. Le projet a pour objectif d'amener les élèves à mieux connaître le patrimoine gersois par :
 - la constitution d'un fonds documentaire en ligne réalisé par les classes
 - la création d'un jeu de piste
 - des visites sur des lieux remarquables.
-
- Approbation du projet d'activité pour l'exercice 2010/2011.

3) Rapport moral :

« C'est la première fois que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral de notre association pour l'année écoulée. C'est un exercice périlleux qui je l'espère ne sera pas trop ennuyeux.

Pour résumer, cette année 2009-2010 oscille, pour notre AD entre stabilité et changements.

Stabilité tout d'abord car les objectifs définis précédemment, sont restés et resteront notre ligne de mire. A savoir, la réalisation de projets simples et au plus près des besoins de nos coopérateurs. C'est pourquoi, nous sommes très attachés à la mutualisation et à la diffusion des témoignages et des productions d'élèves par l'intermédiaire de notre journal et de notre site.

Stabilité aussi par la pérennisation de projets qui font notre renommée depuis des années : les Droits de l'Enfant, Théa, les Ecoles fleuries...

Et puis changement avec tout d'abord une nouvelle organisation de notre bureau. Ma prise de fonction en tant que Présidente, le glissement de Laurent Despaux sur le poste de Vice Président au côté de Jean Pierre Guérin, et Esther Lopes qui assure le poste de trésorière. Après une année de fonctionnement, nous pouvons dire que Laurent et Jean-Pierre ne sont pas trop de deux pour pallier aux indisponibilités d'une Présidente en activité et jeune maman.

Je les remercie d'ailleurs pour tout le travail qu'ils accomplissent dans l'ombre. Laurent notamment, pour la maintenance, l'actualisation et l'enrichissement de notre site qui doit faire des envieux dans bon nombre d'autres départements.

Esther quant à elle a su mettre ses connaissances comptables très rapidement en œuvre pour négocier les nouveaux contrats avec la Banque Postale. A savoir l'utilisation de notre Livret A à son taux maximal et l'ouverture d'un Livret B.

Changement également, avec la mise en place de prêts de mallettes pédagogiques : 3 mallettes jeux coopératifs (une par cycle), une mallette Ecoles Fleuries et une mallette Droits de l'enfant. Elles ont pu être constituées grâce à l'utilisation des plus values de l'année, dont le montant était trop dérisoire pour qu'elles soient redistribuées aux coopératives. L'objectif de ces prêts est de vous donner les moyens matériels de mettre en œuvre certains projets coopératifs dans vos classes.

L'année 2010 a aussi été marquée par la création de l'union régionale Midi Pyrénées dont le Président Jean-Louis Cauhopé est ici présent. L'Union régionale a pour missions de promouvoir, développer et coordonner l'action des huit associations départementales et de mutualiser leurs moyens et expertises, dans les domaines de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

Enfin, changement et non des moindres, nous avons choisi d'accepter le poste d'animateur que nous proposait la fédération. C'est Arthur Jullien qui a été choisi parmi 6 candidats. Depuis son arrivée, Arthur travaille et se forme auprès de nos administrateurs en charge de projets (Laurent pour le journal, le site, le projet patrimoine, Ghyslaine pour les Droits de l'Enfant, Sandrine pour Théa, Colette et Laurent pour le second degré, Pierrette et Jean-Pierre pour les écoles Fleuries). J'en profite d'ailleurs pour les remercier à tous pour leur investissement.

L'arrivée d'Arthur a aussi permis d'impulser de nouveaux projets comme le projet patrimoine, le projet vidéo en partenariat avec le CDDP, le projet jeux coopératifs...

Cela a enfin permis de décharger Myriam du dossier Assurances, déjà très accaparée par les problèmes de gestion courante, les CRF et le secrétariat.

Le bilan plutôt positif de l'investissement de chacun d'entre nous en 2010 pourrait nous laisser présager un avenir serein pour 2011.

Néanmoins, sur le désengagement de l'Etat continue avec la baisse des subventions du Conseil Général, le non versement de 25 % des subventions ministérielles promises. La chute des produits de la mutualisation complète ce tableau morose. Les ressources de l'AD sont menacées, La Fédération engage une réflexion sur la gestion des moyens humains mis à disposition des Associations.

A des moments tout aussi critiques sur le plan financier, nous avons pu résister grâce à l'investissement bénévole de nos administrateurs. Aujourd'hui, deux de nos administrateurs ont fait le choix de ne pas renouveler leur mandat pour profiter pleinement de leur retraite. Il s'agit de Ghyslaine Lassus et de Jean Majorel. Ghyslaine, tu es à l'origine chaque année de la Semaine des droits de l'enfant qui draine une multitude d'enfants sur Auch, tu as proposé à l'occe des rallyes lectures qui ont permis à de nombreuses classes de traiter des Droits de l'enfant, tes projets ont laissé des traces matérielles (recueil de poésie, affiches, CD-Rom) mais aussi des traces dans nos cœurs et nos mémoires. Je te remercie pour ton investissement et j'espère que nous te retrouverons encore malgré tout sur le chemin de nos projets coopératifs.

Jean avec Jean-Louis, vous avez été les artisans des expositions magnifiques qui ont illuminées Le Pont du Gers à trois reprises. Ces projets ont été pour nous l'occasion de partager tes talents de conseillers pédagogiques en Arts Plastiques hors pair. Tes idées, tes projets ont été une ressource pour l'AD. Ton implication dans une autre Association ne te permettait pas d'être parmi nous ces derniers temps mais j'espère que nous pourrons toujours bénéficier de tes conseils avisés. Merci à tous les deux.

La place que vous laissez au sein du CA nous paraît d'autant plus vide que personne ne veut la prendre. Je pense qu'il est plus que jamais primordial de développer l'esprit associatif chez nos élèves afin d'assurer de jours meilleurs à nos associations.

Enfin, face à la nouvelle vague destructrice qui menace notre école publique, nous avons choisi d'être solidaires et de relayer les difficultés de certaines écoles en remettant au goût du jour notre rubrique Résistance sur le site. Tenez-vous informer régulièrement.

Je terminerai par une citation de Jean Paul Sartre :

«Un groupe de passager dans un bus n'est pas une équipe. Elle peut le devenir si le bus tombe en panne ».

Le bus de notre chère Ecole Populaire est en panne... mobilisons-nous !! ».

Renouvellement des administrateurs :

Sont renouvelables : Laurent DESPAUX, Sandrine DANOS, Ghyslaine LASSUS, Jean MAJOREL et Marie-Pierre VIRON. Ghyslaine LASSUS et Jean MAJOREL ne se représentent pas.

Aucun candidats.

Sont élus à l'unanimité : Laurent DESPAUX, Sandrine DANOS et Marie-Pierre VIRON.

Renouvellement du CAC

Le mandat de notre Commissaire aux comptes arrive à échange. La présidente propose de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire (AUDIT France) et suppléant (Laurent LUPAS). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ecoles tirées au sort pour des contrôles de comptes de coopératives :

Cette année, le CAD propose de ne pas procéder à un tirage au sort mais de vérifier les coopératives dont les CRF n'ont pas été rendus ou en retard (École primaire CORNEILLAN, École primaire ENCAUSSE, École Primaire PAULHAC, École Primaire SAINT OST, École Primaire SARRANT, École maternelle VALENCE SUR BAISE, École Élémentaire VIC FEZENSAC, I.M.E. La Convention, CRF Roquetaillade, CSS Saint Clar).

Proposition acceptée.

Perspectives 2011-2012 :

Projets :

Quelques pistes sont évoquées pour l'année 2011-2012

- Un nouveau jeu de piste littéraire à partir d'un album.
- La réalisation d'un bulletin spécial collègues pour la rentrée de septembre pour être plus présents au second degré.
- La mise en route définitive du projet A la découverte du patrimoine gersois avec les 3 volets : fiches documentaires, jeu de piste, rencontre sur un site.

Cotisations :

Nous ne connaissons pas le montant de la cotisation nationale. Augmentation de 5 c a priori. Vu le déficit de l'exercice 2009-2010, nous devons augmenter nos recettes

Nous pouvons augmenter la cotisation de 5 ou 10 c.

Comme nous avons placé l'argent des coopératives sur un livret A et sur un livret B nous aurons, par cette mutualisation, un apport plus important que l'an passé sans toutefois atteindre les sommes des années précédentes. Si l'AD garde la totalité de cette somme, nous ne serons pas obligés d'augmenter la cotisation.

Après débat et vote, il est décidé que les revenus de la mutualisation ne seront pas distribués aux coopératives. La cotisation demeure à 1,50 €.

Le moment convivial qui a suivi a permis de renforcer les liens entre les membres du CA, les mandataires et nos partenaires présents.

La Présidente,
Claudine Augé